

Conseil Municipal
du
29 mai 2012

L'an deux mille douze, le vingt neuf mai, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier LAMOUREUX, Maire.

Présents : Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAI, Gilles FRAIS, Annabelle CUVELLIER, Cédric SOULARD, Christophe LARTIGUE et Gilles GALLÈS

Excusés : Françoise MENEL, Romain ROUX et Jérôme TROLLIET

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion du mois précédent. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande d'ajouter un objet à l'ordre du jour, soit la décision modificative concernant la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

PREAU DE L'ECOLE DE GORNAC – PLANNING DES TRAVAUX

Le maire informe du planning des travaux vu avec la commission en amont. Le planning est le suivant :

Opérations	Semaine / Date	Entreprise
Démolition	27	Aniello
Dallage	28	Aniello
Canalisations en sol	28	Lamouroux
	28	Panche
Elévation	29/30	Aniello
Charpente	30/31	Galles
Mur ossature bois	31	Galles
Cloisons	32	Aniello
Carrelage / Faïence	35	Aniello
Plomberie	35	Lamouroux
Electricité	35	Panche

Monsieur le Maire propose que la peinture soit faite par Nicolas Dupart.

ESPLANADE FONGRAVE – PREPARATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Maire et Gilles Galles informent qu'ils ont rencontré monsieur Blasquez, l'architecte en charge du projet de construction de la salle d'équipement sportif. Les aménagements demandés par les associations ont été revus. De plus, depuis la dernière réforme de l'urbanisme, il est dit dans les textes que pour toute nouvelle construction, une étude de sol doit être faite. Monsieur Blasquez a donc informé Monsieur le Maire à ce propos.

Il a été fixé le planning suivant :

 Juin 2012 : Dépôt du permis de construire en mairie
 Octobre 2012 : Consultation des entreprises par appel d'offre par lot
 Janvier Février 2013 : Commencement des travaux

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX – ROUTE DE COIRAC

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux vont commencer et que la commande de l'éclairage public est prévue pour septembre. Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité d'intégrer des boîtiers étanches en haut des lampadaires pour y brancher des guirlandes de Noël, et que le coût s'élèverait à 230€ par boîtier étanche. Le fabricant de luminaires ne propose pas ce type d'option. Le conseil municipal décide de voir ce point plus tard et éventuellement d'en faire la pose en interne.

DELIBERATION SDEEG – SOLUTION AVANCE REMBOURSABLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des frais d'investissements engendrés par cette opération, soit : un montant de 36 300.14€ toutes taxes comprises. Monsieur le Maire propose de demander une aide financière au titre de l'avance remboursable.

C'est-à-dire, que la première année les coûts sont de :

- 2 007.12€ (soit 7%, ce qui représente le coût de la maîtrise d'œuvre)
- 2 867.31€ (soit un dixième du montant hors taxes)

Les 9 années à venir, l'annuité sera de 2 867.31€. La décision favorable est prise à l'unanimité.

CARREFOUR D230 ET D139

Monsieur le Maire présente l'entretien du 9 mai 2012 avec Monsieur Lespes, le responsable du Centre routier du Sud-Gironde. Il a présenté à Monsieur le Maire le plan élaboré il y a plusieurs années par la Direction Départementale de l'Équipement. Ses services doivent travailler sur un autre projet. Il prévoit des travaux pour 2013 dans le meilleur des cas et il nous informera du projet avant.

SALOON DE GORNAC

Monsieur le Maire présente l'historique composé des demandes faites auprès de M. Diatta, le gérant de l'établissement suite à son installation à Gornac

Juin 2011 : Monsieur le Maire demande le passage de la commission de sécurité (qui n'est plus systématique à l'ouverture d'un ERP)

Avril 2012 Après de nombreuses relances verbales, monsieur le Maire lui demande à nouveau de faire passer la commission de sécurité (puisque'il n'a pas été réactif à la première demande), sous peine de fermer l'établissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rendez-vous avec le Major de la Gendarmerie de Sauveterre de Guyenne dans la semaine.

DECISION MODIFICATIVE DE LA DGF

Monsieur le Maire présente les différentes modifications qui seront apportées au budget communal 2012 :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
023	Virement à la section d'investissement	-38 811.00	7411	Dotation forfaitaire	15.00
61521	Terrains	38 622.10	74121	Dotation de solidarité rurale	-145.00
			742	Dotations aux élus locaux	-59.00
Total Dépenses		-189.00	Total Recettes		-189.00

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DELEGUES AUX REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS SIRP, SEMOCTOM, SIPHEM, ...

Bilan social de la bibliothèque de Gornac (A. Cuvellier)

Annabelle Cuvellier présente succinctement le bilan social de la bibliothèque de Gornac :
 En 2011, il y a eu 2965 livres empruntés et 1270 personnes à desservir soit une moyenne de 247 livres et une fréquentation de 105 personnes/mois. Tous les livres empruntés sont notés par date d'emprunt, cotation, son n°d'inventaire, titre et nom de l'auteur, et nom du lecteur. Tous les retours de livres sont rayés de la liste de prêt, nettoyés et classés sur les étagères de la bibliothèque. Adeline tient un journal de statistiques et rapport d'activité pour noter les variations. Mise à jour du fichier des 131 lecteurs pour les cotisations, leurs coordonnées (adresses mails-numéros de téléphone), relances.

De janvier à mai Lire et Élire : manifestations, planning des lectures, élections. De mai à novembre 181 livres et 76 CD achetés : enregistrement sur le cahier d'inventaire, attribution d'un numéro, d'une cotation, couvertures et équipements des livres et CD puis classement. 210 livres empruntés par la bibliothèque de Sauveterre de Guyenne. 346 livres empruntés en périscolaire. Organisation pour décembre d'une animation bibliothèque et concours de dessins sur un thème différent chaque nouvelle année

QUESTIONS DIVERSES

Laures :

Monsieur le Maire informe des avancées des ventes des terrains, soit :
 Lot n°5 (soit 14 Laures) à M Jérôme BRUN et Mme Evelyne DAHERON
 Lot n°4 (soit 13 Laures) à Mme Florence BLANCHE et M Julien MANO

Tableau de présence aux élections législatives :

Le tableau des présences a partiellement été rempli.

Médaille pour Martine :

Après une discussion, l'idée d'un message à l'arrière des nouvelles médailles de Gornac émerge et nous le validerons lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à vingt-deux heures et trente minutes.